

# Mariage pour tous : souvenirs d'une conquête douloureuse

Dix ans après le vote définitif de la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples homosexuels, le 23 avril 2013, des figures politiques et militantes racontent ce « moment intense »

## RÉCIT

Des députés de gauche debout, scandant : « *Egalité, égalité, égalité!* », sous un tonnerre d'applaudissements, tandis que ceux de l'aile droite quittent l'Assemblée nationale, la mine défaite. De la ministre de la Justice Christiane Taubira au député UMP de Seine-et-Marne Franck Riester, cette image d'un Hémicycle majoritairement en liesse, le 23 avril 2013, lors de l'adoption de la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe, est convoquée, une décennie plus tard.

C'était il y a dix ans, et *Le Monde* a sollicité les acteurs engagés de l'époque, partisans et opposants, pour qu'ils partagent leurs souvenirs du combat politique ayant conduit à cette évolution sociétale d'ampleur, au terme d'un marathon parlementaire de « 136 heures et 56 minutes », selon le décompte annoncé par Claude Bartolone, alors président (Parti socialiste) de l'Assemblée nationale, et d'une opposition inattendue d'une frange de la société, emmenée par La Manif pour tous.

Entre le 3 juillet 2012, date à laquelle le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, annonce l'ouverture du mariage et de l'adoption pour les couples homosexuels « au premier semestre 2013 », conformément à l'engagement de campagne 31 de François Hollande, et le 23 avril 2013, jour du vote, plusieurs étapes ont marqué les esprits. Avec elles, plusieurs images. Celles des manifestants, nombreux, opposés au projet de loi, qui déferlent dans les rues en brandissant leurs drapeaux rose et bleu au nom de la défense des enfants. Et celles des joutes oratoires au sein de l'Assemblée nationale, où la verve de Christiane Taubira citant, par exemple, le philosophe Friedrich Nietzsche – « *les vérités tuent, celles que l'on tait deviennent vénéneuses* » – s'oppose aux craintes de la droite de voir l'institution du mariage

piétinée et de dénaturer la filiation. Beaucoup furent retransmises en boucle sur les chaînes d'information en continu et commentées immédiatement sur les réseaux sociaux, ce qui était alors nouveau.

### « MOMENT DE GRÂCE POLITIQUE »

Aujourd'hui ministre chargé des relations avec le Parlement, Franck Riester, qui n'a pas fait mystère de son homosexualité, est, à l'époque, le seul député UMP, avec Benoist Apparu (Marne), à défendre le texte. Il garde un souvenir précis de « *ce moment intense* » du 23 avril 2013. Resté seul sur les bancs de la droite après l'énoncé du résultat du vote (331 pour, 225 contre), il savoure « *le sentiment de contribuer à changer la vie des gens* ».

Ce fut un « *moment de grâce politique* », résume l'ancien député socialiste de l'Isère Erwann Binet, rapporteur du texte. « *Ce texte nous portait, on était au début du mandat de François Hollande, ça a été un moment marquant pour beaucoup d'entre nous, et notamment pour les néodéputés dont je faisais partie* », se souvient-il, sans vouloir effacer pour autant les « *moments douloureux, avec l'expression d'une opposition que personne n'attendait aussi massive* ».

Le chemin fut ardu. Très vite, la nouvelle majorité socialiste mesure l'ignorance d'une grande partie des Français sur le sujet. « *L'un des enjeux a été le travail de pédagogie que nous devons faire pour que les gens comprennent que les familles homoparentales existent, que le texte ne les crée pas, contrairement à ce que prétendaient nos adversaires* », explique M. Binet. Afin de nourrir le débat public, les travaux préparatoires en commission des lois sont filmés et retransmis sur le site de l'Assemblée nationale, une première.

La gauche sait qu'elle avance en terrain miné. Les associations LGBT aussi, qui ont gardé en mémoire le souvenir du pacs, voté en 1999 au terme d'un affrontement très dur. « *Lors de mon audition par les parlementaires, j'ai dit : "Attention aux propos que vous*



**LA « SATISFACTION » DE FRANCHIR UN « PAS HISTORIQUE POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS » RESTE INDISSOCIABLE DES VIOLENCES AUXQUELLES FURENT EXPOSÉES LES PERSONNES HOMOSEXUELLES**

allez tenir parce qu'il s'agit de la vie des personnes, des personnes qui existent. Ce que vous direz pourra potentiellement être très violent », se rappelle Nicolas Gougain, alors porte-parole de l'Inter-LGBT, qui fédère une soixantaine d'associations.

### « L'ASSAUT DES RELIGIONS »

Le vote final a été précédé d'épisodes douloureux. « *A l'époque, le sujet s'est imposé dans des millions de familles, qui ont été amenées à se positionner, un peu à la manière d'un coming out général, estime Erwann Binet. Ça a provoqué des violences chez ceux qui étaient intolérants et incultes, et de la bienveillance de l'autre côté* ». Dans son état des lieux annuel, l'association SOS Homophobie enregistre, en 2013, une véritable « *explosion* » du nombre de témoignages et une augmentation des agressions physiques en lien avec les débats sur le mariage pour tous. Des violences ont lieu en marge des manifestations organisées par les intégristes catholiques de Civitas.

Dix ans plus tard, chez les responsables politiques qui portèrent ce texte comme chez les militants, le souvenir de la « *grande satisfaction* » de franchir un « *pas historique pour l'égalité des droits* » reste indissocia-

ble de ces violences auxquelles furent exposées les personnes homosexuelles.

Face aux intentions de l'exécutif, l'opposition se manifeste rapidement. L'Église entre dans la danse, le 15 août 2012. Le cardinal André Vingt-Trois demande à tous les évêques de France de lire, lors de la célébration de l'Assomption, un texte mobilisant les fidèles contre le mariage gay. Dans cette adresse, il appelle les « *nouveaux élus* » à ce « *que leur sens du bien commun l'emporte sur les requêtes particulières* ».

L'avocate Caroline Mecary, engagée de longue date dans la défense des droits des homosexuels et la reconnaissance des familles homoparentales, a « *été marquée* » par cet épisode. « *J'ai eu le sentiment que l'Église voulait peser dans le débat avec beaucoup de violence, en essayant de convaincre les parlementaires de voter contre un texte qui ne la regardait en rien puisqu'on ne parlait évidemment pas de mariage religieux* ». Pour Nicolas Gougain, de l'Inter-LGBT, le 15 août 2012 marque aussi « *le début des hostilités* ». Mais nul n'anticipe encore l'importante mobilisation qui arrive.

« *Les débats sur le pacs avaient montré une société fracturée en deux, mais, là, le climat est différent, rappelle la sociologue de la*

## « La séquence de La Manif pour tous est bel et bien terminée »

Beaucoup de catholiques ne veulent plus entendre parler du mouvement aujourd'hui, explique la sociologue Céline Béraud

### ENTRETIEN

Sociologue, directrice d'études au centre d'études en sciences sociales du religieux à l'École des hautes études en sciences sociales, Céline Béraud est l'autrice de *La Bataille du genre* (Fayard, 2021). Elle revient pour *Le Monde* sur les effets du mariage pour tous sur la communauté catholique.

Dix ans après l'adoption de la loi sur le mariage pour tous, a-t-elle suscité sa création, où en est-on de La Manif pour tous ?

La séquence de La Manif pour tous est bel et bien terminée. La clé du succès de la mobilisation de 2012-2013 contre l'ouverture du

mariage et de l'adoption aux couples de même sexe a résidé dans les alliances religieuses et séculières que cette nébuleuse militante a alors réussi à nouer. Mais, dès 2014, on a assisté à un reflux du mouvement, à son repli sur son noyau dur, celui du familialisme catholique et de la lutte anti-avortement, avec des groupes comme Alliance Vita ou la Fondation Jérôme Lejeune. La Manif pour tous a perdu les principaux relais politiques dont elle disposait à droite.

Quelle a été, selon vous, l'influence de la loi sur l'organisation politique des catholiques de France ?

Les groupes qui ont constitué le cœur de La Manif pour tous

ont gagné en visibilité et en légitimité dans leur rapport aux pouvoirs publics. Ainsi, la présidente de La Manif pour tous [Ludovine de La Rochère] a été auditionnée en 2018 à l'Assemblée nationale dans le cadre de la mission parlementaire attachée à la révision des lois de bioéthique. Au même moment, Alliance Vita était reçu par le cabinet de la ministre de la Santé. C'est une militance qui s'est institutionnalisée, professionnalisée, mais qui ne fait plus corps avec le monde catholique français. Beaucoup de catholiques ne veulent plus entendre parler de La Manif pour tous. Pourtant, au début, en 2012-2013, régnait un certain enthousiasme. Il y avait cette idée qu'il s'agissait

d'un regain de vitalité du catholicisme, avec un engagement de jeunes. Mais, au fil des mois, avec la politisation du mouvement et sa radicalisation, une prise de distance s'est opérée. Si dans un premier temps l'unanimité a semblé l'emporter, comme si être catholique ne pouvait signifier que désapprouver le mariage pour tous et descendre dans la rue pour le faire savoir, le trouble suscité par la mobilisation et son homophobie est devenu de plus en plus perceptible au sein du catholicisme français, qui s'en est trouvé clivé.

Quel impact la loi et La Manif pour tous ont-elles eu sur les luttes qui ont été menées par la suite, par exemple au mo-

ment de l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes ou encore aujourd'hui avec le débat sur la fin de vie ?

La crainte de voir redescendre dans la rue les foules des Manif pour tous a produit un effet de paralysie du politique. L'extension de la PMA aux couples de femmes et aux femmes célibataires, qui était un engagement de campagne d'Emmanuel Macron et à propos de laquelle le Comité consultatif national d'éthique donne un avis positif dès juin 2017, n'a été votée qu'en 2021. La même prudence est à l'œuvre aujourd'hui sur la fin de vie. Pourtant la configuration catholique est très différente, y compris du côté de l'épiscopat. On le

voit en 2019, lorsque la présidente de La Manif pour tous appelle à défilé. Si plusieurs évêques avaient encouragé les manifestations et s'étaient même montrés dans les cortèges, Eric de Moulins-Beaufort, alors tout nouveau président de la conférence épiscopale, ne veut pas revivre ce qui s'est passé en 2013. Embarrassé, il joue sur les mots, appelant les catholiques à « se manifester ». Depuis, les scandales sexuels impliquant le clergé se répètent et compliquent la prise de parole des évêques sur autre chose que sur cette question qui émeut les catholiques de tous bords et les préoccupe tout particulièrement. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SARAH BELOUEZZANE





Des membres du gouvernement socialiste de Jean-Marc Ayrault (à droite), dont Christiane Taubira (au centre), se félicitent du vote de la loi sur le mariage pour tous, à l'Assemblée, le 23 avril 2013.

JEAN-CLAUDE COUTAUSSE  
POUR « LE MONDE »

brent « un papa, une maman ». Plus de 100 000 personnes participent. « Les jours qui précédaient, on sentait un bouillonnement incroyable, mais en même temps on ne savait pas qui allait vraiment venir », dit aujourd'hui Ludovine de La Rochère, qui compose, avec Albéric Dumont, le trio fondateur du mouvement, créé alors et incarné sur les plateaux de télévision par la déroutante Frigide Barjot, autoproclamée « catho déjantée ». Devant ce premier succès, rendez-vous est pris pour une grande manifestation nationale, le 13 janvier 2013. Elle sera massive : 340 000 manifestants, selon les autorités, un million d'après les organisateurs, qui réclament un abandon du projet de loi.

Dans le camp des partisans du mariage pour tous, c'est un mélange d'« incompréhension et de colère », décrit Caroline Mecary, face à cette foule sortie des paroisses avec enfants et poussettes, qui se défend de toute homophobie mais « qui manifeste pour que des gens aient moins de droits qu'eux, alors que cela ne leur retire rien ». Le silence de l'exécutif interroge, inquiète même parfois. Il est assumé, dix ans après, par Christiane Taubira : « Les opposants ont pris d'assaut l'espace public et nous, la gauche, ne sommes pas en capacité de faire un contre-assaut dans l'espace public, explique l'ex-ministre. Je décide alors de refuser toutes les interviews et de réserver ma parole à un autre espace public, celui de l'Hémicycle, où la solennité est de rigueur. »

En laissant s'installer l'opposition, l'exécutif a-t-il joué avec le feu ? A posteriori, c'est ce que pense Dominique Bertinotti, alors ministre déléguée à la famille. « J'étais convaincue que la société, d'une façon générale, est en avance sur le politique et je ne doutais pas beaucoup qu'une fois la loi votée les choses se banaliseraient », témoigne-t-elle. Sachant qu'« à chaque réforme sociétale les forces conservatrices se mobilisent », celle qui fut longtemps maire du 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris, quartier de la capitale avec une importante communauté homosexuelle, déplore « un certain nombre d'atermoiements » du président de la République d'alors, François Hollande.

« J'estime que, contrairement à ce qu'il pensait, il n'a pas envoyé des signes d'apaisement en recevant Frigide Barjot et La Manif pour tous, ou en allant devant le congrès des maires évoquer la liberté de conscience. Tout ça a entretenu un soupçon d'ambiguïté sur la détermination à faire voter cette loi et prolongé bien inutilement les débats », tacle celle qui quitta le gouvernement moins d'un an après.

L'opposition dans la rue galvanise la droite parlementaire. Quand le texte arrive au Parlement, le 29 janvier 2013, « les manifestations à l'extérieur ont démontré une préoccupation populaire, nombreuse et construite », selon Hervé Mariton, alors député UMP de la Drôme, qui a, avec d'autres élus de la droite et du Front national, battu le pavé avec La Manif pour tous. « Elles ont créé un élan, stimulé le débat », considère celui qui occupe le poste d'orateur pour le groupe UMP, avec son collègue de la Manche Philippe Gosselin. Les discussions parlementaires sont intenses, en particulier pendant les deux dernières semaines précédant l'adoption finale, où les députés siègent jour et nuit. Avec des débordements verbaux dans les rangs de la droite, où les termes « assassins d'enfants » ou « enfants Playmobil » sont prononcés.

Mais, à l'instar d'Erwann Binet, dix ans après, MM. Mariton et Gosselin préfèrent retenir « la dignité » et « la qualité globale » des débats, malgré « quelques propos outranciers, et parfois des dérapages ». « Ce qui nous tenait à cœur était de démontrer l'effet cliquet de cette loi avant de voter, explique Philippe Gosselin. En choisissant comme porte d'entrée le mariage, cela entraînait le sujet de la filiation pour les couples de même sexe, et donc celui de la PMA et de la GPA. » Et d'ajouter : « Sur de tels sujets, on ne revient pas en arrière. » Dix ans et environ 70 000 mariages plus tard, le changement est, de l'aveu de tous, « entré dans les mœurs », « banalisé ». Les familles homoparentales font désormais partie du paysage. ■

SOLÈNE CORDIER

# Née de l'opposition au mariage pour tous, une génération d'activistes

Parmi les principales figures de La Manif pour tous, certaines ont continué le combat militant, quand d'autres ont disparu de la vie publique

L'opposition au projet de loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe, porté par la ministre de la justice a vu naître une génération d'activistes, catholiques pour la plupart, opposés à sa légalisation.

**Les militants catholiques** Bien qu'elle ait cherché à afficher un visage pluriel en se présentant comme un collectif de 37 associations – dont la plupart sont en réalité des coquilles vides –, La Manif pour tous est structurée autour des réseaux catholiques. La présidente de l'organisation, Ludovine de La Rochère, est ainsi passée par la Fondation Jérôme Lejeune, dévouée à la lutte contre l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Après l'échec du mouvement, la présidente de La Manif pour tous a continué à lutter contre la légalisation de la procréation médicalement assistée (PMA) pour toutes ou la prétendue « théorie du genre ». Fin mars, elle a annoncé que La Manif pour tous devenait le Syndicat de la famille. « C'est la filiation père-mère-enfant qui fonde la famille et, aujourd'hui, on est dans le déni de cette réalité », expliquait-elle sur Radio Courtoisie, une antenne associative ouverte à la droite et à l'extrême droite.

M<sup>me</sup> de La Rochère partage la présidence du « syndicat » avec Albéric Dumont, 32 ans. Etudiant en droit en 2013, il était le coordinateur général de La Manif pour tous. En 2019, il a défilé contre la PMA pour toutes aux côtés du mouvement catholique intégriste Civitas, sous la bannière du collectif Marchons enfants. En parallèle, il a monté en 2015 sa société de sécurité privée, Ultra, prestataire de la campagne d'Eric Zemmour pour l'élection présidentielle de 2022.

L'autre organisation majeure des cortèges est Alliance Vita, une association fondée par Christine Boutin qui entend lutter contre l'IVG. Contrairement aux autres figures d'opposition, le délégué général d'Alliance Vita, Tugdual Derville, organisait déjà des manifestations pour protester contre l'instauration du pacs en 1999. En 2013, il est l'auteur de propos largement dénoncés lorsqu'il émet un doute sur l'existence d'amour dans un couple homosexuel. Par ailleurs cofondateur du Courant pour une écologie humaine, M. Derville s'oppose à la légalisation de l'euthanasie, sujet sur lequel il a été auditionné fin mars par la mission d'information sur la fin de vie du Sénat.

**Les politiques** Autre figure du Printemps français, Samuel Lafont a poursuivi le combat en politique. A l'époque militant à l'UMP (Union pour un mouvement po-

pulaire, devenue Les Républicains, LR) et à l'Union nationale interuniversitaire, un syndicat étudiant de droite, il s'illustrera en janvier 2014 en participant au « Jour de colère », une manifestation violente qui réunit de nombreuses chapelles de l'extrême droite, des antisémites aux catholiques traditionalistes. Dix ans plus tard, on retrouve M. Lafont, qui a entretemps lancé un site de « réinformation », Damoclès, puis participé à la campagne de François Fillon en 2017, en stratège numérique pour la campagne présidentielle d'Eric Zemmour de 2022.

François-Xavier Bellamy, philosophe, ex-membre de cabinets ministériels sous Nicolas Sarkozy, et maire adjoint de Versailles, fait partie des fondateurs du mouvement Sens commun – auquel il n'adhérera finalement pas – qui cherche à décliner politiquement les idéaux de La Manif pour tous au sein de l'UMP. Sens commun tente de peser en interne pour un infléchissement des positions de la droite républicaine en faveur d'une abrogation du mariage pour tous, sans y parvenir totalement. Le mouvement soutiendra François Fillon en 2017, et refusera d'appeler à voter Emmanuel Macron face à Marine Le Pen. En 2022, Sens commun, rebaptisé Mouvement conservateur et qui soutenait Eric Ciotti à la primaire de LR, annoncera finalement se rallier à Eric Zemmour. M. Bellamy, désormais député européen malgré le mauvais score de la liste LR qu'il avait conduite en 2019, préconisera à son parti de faire de même.

**La « société civile »** Outre cette action politique, La Manif pour tous tentera d'ouvrir d'autres fronts, notamment juridiques. C'est le rôle de Juristes pour l'enfance, un mouvement dont l'actuelle directrice juridique, Olivia Sarton, est membre de l'Observatoire de la petite sirène, organisation qui veut dénoncer un « lobbying trans » et demande l'interdiction de toute transition de genre chez les mineurs. Le front juridique de La Manif pour tous est aussi porté par Grégor Puppinck, docteur en droit et directeur du Centre européen pour la justice et le droit, une ONG, succursale européenne d'un lobby conservateur chrétien américain, l'American Center for Law and Justice. Il continue depuis 2013 de porter les thématiques chrétiennes et conservatrices, de l'opposition à l'IVG à l'interdiction de l'euthanasie, auprès de la Cour européenne des droits de l'homme ou dans les médias chrétiens et conservateurs.

D'autres militants ont choisi des voies différentes, à l'instar d'Emile Dupont. Cité en 2013 comme le « régisseur » de La Manif pour tous, il est à l'origine d'une partie de l'identité graphique du mouvement. Il est emblématique d'une génération de jeunes militants catholiques soucieux de casser les codes traditionnels au profit d'une communication plus moderne. Depuis une décennie, M. Dupont, à la tête d'une agence de communication, Progressif Media, dans laquelle le milliardaire catholique Vincent Bolloré

**LUDOVINE DE LA ROCHÈRE, LA PRÉSIDENTE DU MOUVEMENT, REBAPTISÉ « LE SYNDICAT DE LA FAMILLE », A CONTINUÉ À LUTTER CONTRE LA PMA POUR TOUTES**

a pris une participation en 2022, a multiplié les « coups de com », en fondant notamment Les Survivants, un mouvement anti-IVG, en 2016.

Enfin, certains ont choisi la voie médiatique. En 2013, c'est en tant que jeune militant catholique que Gaultier Bès de Berc défie le mariage pour tous. Cherchant une nouvelle forme de mobilisation, cet agrégé de lettres modernes fonde à Lyon, en mars 2013, le mouvement des Veilleurs, qui s'installe devant des édifices publics pour y lire des textes philosophiques ou jouer de la musique en guise de protestation. M. Bès de Berc essaye de relancer le concept chrétien « d'écologie intégrale », en fondant en 2015 la revue *Limite*, aux côtés notamment d'Eugénie Bastié, devenue depuis journaliste et essayiste au *Figaro*. On le retrouve en 2022 comme intervenant aux universités d'été d'Alliance Vita.

**Ceux qui ont abandonné** La principale figure « œcuménique » de La Manif pour tous, Virginie Tellenne (alias Frigide Barjot), en a été écartée dès mai 2013 par les éléments plus radicaux. Se défendant de toute homophobie et disant avoir soutenu la création du pacs, elle portait l'instauration, à la place du mariage, d'une union civile. Une ligne que les autres membres ne partageaient pas et qui l'a poussée à créer L'Avenir pour tous. Ce courant favorable à une « union civile homo » poursuit des actions militantes autour de sujets de bioéthique. M<sup>me</sup> Tellenne a, elle, disparu de la vie publique.

Proche de Frigide Barjot, Xavier Bongibault, ancien militant de l'UMP, se présente en 2013 comme porte-parole du collectif Plus gay sans mariage. Rapidement, cependant, il est poussé hors de l'organisation par les éléments les plus radicaux du Printemps français, collectif issu de La Manif pour tous, qu'il dénoncera dès mai 2013. Il est aujourd'hui directeur de cabinet du maire de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

A l'opposé du spectre, la composante la plus à droite de La Manif pour tous est incarnée par Béatrice Bourges. Cette ancienne assistante parlementaire et candidate du Parti chrétien-démocrate de Christine Boutin, estimant les manifestations inefficaces, quittera le mouvement pour lancer, le 24 mars 2013, le Printemps français. En 2014, elle participe, elle aussi, au « Jour de colère », aux côtés notamment du groupuscule d'extrême droite catholique Civitas, d'Alain Escada. Elle a, depuis, disparu de la vie publique. ■

SAMUEL LAURENT  
ET SANDRA FAVIER

**LA PRINCIPALE FIGURE « ŒCUMÉNIQUE » DE LA MANIF POUR TOUTS, FRIGIDE BARJOT, EN A ÉTÉ ÉCARTÉE DÈS MAI 2013 PAR LES ÉLÉMENTS PLUS RADICAUX**

famille Irène Théry. La société a avancé, elle est prête à accepter le mariage pour tous, c'est ce que disent les sondages. C'est le déplacement du débat du couple vers la filiation et la mobilisation massive de l'Eglise catholique, et des religions au sens large, qui va changer la tonalité des débats. »

En cette rentrée 2012, Christiane Taubira pressent bien que « l'assaut qui se prépare, c'est l'assaut des religions ». C'est ce qui la décide à choisir le quotidien catholique, *La Croix*, pour livrer dans un entretien, le 11 septembre, les contours du projet de loi que prépare le gouvernement. « Je vois que les religions s'organisent en un front soudé, alors je choisis ce terrain-là. Ma stratégie, c'est de porter le coup capital et j'annonce très clairement la couleur, en disant que le mariage concerne le code civil. Je dis que nous allons le faire, et le faire bien comme il faut, en ouvrant le mariage et l'adoption », se souvient-elle.

## 340 000 MANIFESTANTS

Le périmètre défini par la ministre de la justice déçoit cependant les associations de défense des droits LGBT, qui réclamaient l'ouverture conjointe de la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples homosexuels. Le coup est dur. Le 7 novembre 2012, le projet de loi est présenté en conseil des ministres. La PMA et les mesures sur la filiation, qui faciliteraient la reconnaissance des enfants des familles homoparentales, n'y figurent pas. Le sujet reste un temps en suspens, avec la volonté de certains parlementaires d'intégrer la PMA sous forme d'amendement, mais l'abandon est acté en décembre, après un vote interne au groupe socialiste. Ces questions sont renvoyées par l'exécutif à une future loi sur la famille, qui ne verra jamais le jour. Il faudra attendre huit ans pour que la loi du 2 août 2021 ouvre aux couples de femmes et aux femmes seules l'accès à la PMA.

« Nous, associations LGBT, avons toujours été minoritaires dans le débat public. Et là, c'est le pouvoir en place qui est en soutien de ce qu'on porte, mais pas exactement. C'est un nouveau rôle, pas évident », souligne M. Gougain. Deux fronts s'ouvrent pour les militants, selon lui : « Dire que le projet de loi tel qu'il a été présenté est incomplet » et « répondre aux caricatures de La Manif pour tous ».

La Manif pour tous entre en scène le 17 novembre 2012, avec une première manifestation d'ampleur dans plusieurs villes. La défense de la famille traditionnelle et de la différenciation des sexes, avec l'enjeu-clé de la filiation, est au cœur des slogans, qui célé-